

**INSCRIPTION
Vacances d'Automne 2019**

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire mon enfant :

Maternel :

Elémentaire :

Cocher les semaines retenues – **Journée avec repas**
(Minimum 4 jours/semaine en semaine 1
Et de 3 jours / semaine en semaine 2)

L M M J V

Semaine du 21/10 au 25/10 à : €

Semaine du 28/10 au 31/10 à : €

F

Montant du séjour : €

Remise (2° enfant et plus) : - €

Montant après remise : €



POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT SERA DU EN TOTALITÉ (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES PARENTS, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : Le :

La fiche d'inscription est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible, accompagnée de la fiche de renseignements (si nouvelle inscription) et de votre règlement avant le:

Mercredi 9 Octobre

**INSCRIPTION
Vacances d'Automne 2019**

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire mon enfant :

Maternel :

Elémentaire :

Cocher les semaines retenues – **Journée avec repas**
(Minimum 4 jours/semaine en semaine 1
Et de 3 jours / semaine en semaine 2)

L M M J V

Semaine du 21/10 au 25/10 à : €

Semaine du 28/10 au 31/10 à : €

F

Montant du séjour : €

Remise (2° enfant et plus) : - €

Montant après remise : €



POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT SERA DU EN TOTALITÉ (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE DES PARENTS, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : Le :

La fiche d'inscription est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible, accompagnée de la fiche de renseignements (si nouvelle inscription) et de votre règlement avant le:

Mercredi 9 Octobre